



RCS : ROMANS

Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 D 00610

Numéro SIREN : 804 629 327

Nom ou dénomination : AYAUDAR

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2014 sous le numéro de dépôt A2014/007069

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**



623115

Dénomination : AYAUDAR
Adresse : 5 impasse Les Beneys 26120 Peyrus -FRANCE-

n° de gestion : 2014D00610
n° d'identification : 804 629 327

n° de dépôt : A2014/007069
Date du dépôt : 23/12/2014

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
17/12/2014



623115

In Extenso

In Extenso Audit

ZAC de Briffaut Est
37 avenue Jean Monnet
26000 VALENCE

Tél : 04-75-58-74-01
Fax : 04-75-58-17-87
www.inextenso.fr

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE

23 DEC. 2014

AYAUDAR

Société Civile

5 Impasse les Beneys
26120 PEYRUS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société en Société par Actions Simplifiées

Deloitte

Siège social : 81 boulevard Stalingrad - BP 1284 - 69608 Villeurbanne cedex Tél :
+33(0)4 72 43 37 27 - Fax : +33(0)4 72 43 37 87
SA au capital de 38 112 € - RCS Lyon B 401 870 936
Société de Commissaires aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Lyon

AYAUDAR

Société Civile

5 Impasse les Beneys
26120 PEYRUS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société en société par actions simplifiées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation de la société AYAUDAR, suivant désignation par l'associé en date du 10 Décembre 2014 et en application des dispositions des articles L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée, afin, d'une part, de vous informer de la situation de votre société, d'autre part de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinée à :

Analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation,

Contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,

Analyser, le cas échéant, les avantages particuliers stipulés,

Et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Jean-François DOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Ces vérifications, basées sur les informations financières connues à la date du présent rapport, ont notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date de création de la société et la date de notre rapport.

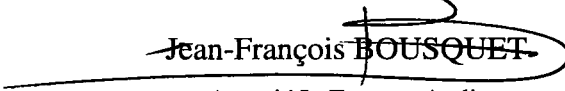
Notre synthèse de notre analyse sur les informations comptables depuis la création de la société est la suivante :

Le montant des capitaux propres de votre société s'élève à 4 739 250 € pour un capital social de 4 739 250 €.

Les éléments qui nous ont été communiqués sur l'activité de la société depuis la création ne sont pas de nature à remettre en cause nos conclusions.

A Valence, le 17 Décembre 2014

Le Commissaire aux Comptes


Jean-François BOUSQUET

Associé In Extenso Audit

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes